

Préfecture de département

code postal 05200

Commune d'Embrun 05046

code Insee

Fiche communale d'informations sur les risques naturels, miniers et technologiques

pour l'application des I, II de l'article L 125-5 du Code de l'environnement

1. Fiche communale annexée à l'arrêté préfectoral

Arrêté Préfectoral
n° n°05-2017-04-14-001

du 14 avril 2017

mis à jour le

servitudes

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques [PPR]

2.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR

naturels miniers technologiques non Arrêté Préfectoral
n°05-2017-04-14-001

date 14 avril 2017

Avalanche
Glissement de terrain
Chutes de blocs
Inondation
aléa Crue torrentielle

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Le rapport de présentation

consultable sur Internet *x

Le règlement

consultable sur Internet *X

Les documents graphiques : une carte des aléas et deux cartes de zonage réglementaire

consultable sur Internet *X

Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux

oui non

3. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application de l'article R 563-4 du code de l'environnement.

Forte Moyenne Modérée Faible Très faible

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 5 zone 4 zone 3 zone 2 Zone 1 *

* Il n'existe aucune obligation réglementaire pour le niveau 1 de sismicité

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D 563-8-1 sur la répartition des communes entre les cinq zones de sismicité

consultable sur Internet *

pièces jointes

4. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus en application de l'article R15-26 du Code de l'environnement

Trois planches :

- Carte des aléas,
- Plan de zonage réglementaire carte n°1,
- Plan de zonage réglementaire carte n°2.

<http://macommune.prim.net/index.php>

5. Arrêtés portant ou ayant porté reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle ou technologique

à la date de l'édition de la présente fiche communale

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site portail www.prim.net dans la rubrique : Ma commune face aux risques

catastrophes naturelles

nombre

catastrophes technologiques

nombre

Date : 18/04/2017

site* WWW.departement.gouv.fr